

Comment Lumo cherche à valoriser l'impact extra-financier des investissements

La plateforme de crowdfunding spécialisée dans les énergies renouvelables s'appuie sur le SolarCoin, un actif numérique sur une blockchain, pour récompenser ses investisseurs en fonction de la production des projets financés.



Alex Raguet, président de Lumo.

Par Antoine Duroyon

Pour un investisseur particulier sur une plateforme de crowdfunding en obligations, le retour financier est facilement évaluable puisqu'il équivaut aux intérêts perçus. L'impact "extra-financier" de l'investissement est en revanche beaucoup plus difficile à objectiver. Un enjeu pourtant majeur, en particulier pour les plateformes d'"impact investing" qui visent à concilier ces deux dimensions : valoriser un impact social, environnemental et sociétal tout en générant un retour financier neutre ou positif.

C'est pour répondre à ce défi que **Lumo**, une plateforme française de crowdfunding dans le domaine des énergies renouvelables (avec une vingtaine de projets financés pour près de 2 millions d'euros), s'est tournée vers le **SolarCoin**. Il s'agit d'un actif numérique basé sur une version de la Blockchain du bitcoin, semblable aux "miles" pour les compagnies aériennes, qui récompense la production d'électricité d'origine photovoltaïque. Les producteurs d'énergie solaire enregistrés dans le réseau perçoivent ainsi 1 SolarCoin par MWh

d'électricité solaire produite, sachant qu'un foyer français consomme environ 3,5 MWh d'électricité chaque année.

Le SolarCoin vaut actuellement **0,08 dollar** et on dénombre 34,7 millions d'unités en circulation, soit une capitalisation de 2,9 millions de dollars. 98 milliards de SolarCoins seront distribuables sur une période de quarante années. Afin de limiter la consommation d'électricité nécessaire au fonctionnement du réseau, les **enregistrements** ne sont pas validés par la proof of work (comme pour le bitcoin) mais par la proof of stake. "Les parties prenantes au réseau sont les onduleurs au niveau des installations. Les outils de monitoring présents sur chaque groupe de panneaux permettront de vérifier et de valider la quantité d'électricité solaire effectivement produite. On n'utilise ainsi que 7% de la consommation électrique de bitcoin", explique Alex Raguet, président de Lumo.

Afin de développer ce projet, la plateforme Lumo est incubée par **ElectriCChain**, une initiative ■■■

Lumo

Date de création : mars 2012

Statut : Conseiller en Investissements Participatifs (CIP)

Label : "B-Corporation" depuis septembre 2015

Projets financés : 15 (dont 11 dans le solaire)

Projets en cours de collecte : 8 (dont 6 dans le solaire)

Fonds collectés : 1,96 million d'euros

■■■ à laquelle coopèrent notamment le MIT et la Nasa. “Nous demandons aux développeurs qui viennent se financer sur la plateforme de transférer la part des SolarCoins correspondant au financement participatif (de l'ordre de 5% à 20% d'un projet généralement, ndlr) aux crowdfunders”, indique Alex Raguet. Outre les éléments de rémunération propres aux obligations vertes (avec un taux d'intérêt de 3% à 7%), les porteurs perçoivent ainsi tous les six mois leurs unités de SolarCoins en fonction de la production réelle de leurs investissements.

Lumo a commencé à distribuer des SolarCoins en septembre dernier. Une première en Europe, seule une plateforme sud-africaine ([The SunExchange](#)) s'étant également lancée dans l'aventure. Pour tester le dispositif, Lumo a distribué 150 SolarCoins à des investisseurs qui avaient co-financé en 2013 un projet de toiture solaire photovoltaïque dans une école élémentaire d'Aytré (Charente-Maritime). Puis sur le seul mois de décembre, Lumo a décidé d'étendre le test en distribuant 5 000 SolarCoins. Ces pièces proviennent du projet de serres photovoltaïques de Torrelles, développé par Amarenco. Un site en production depuis fin 2015 et actuellement en phase de refinancement sur Lumo.

“En 2017, nous allons rendre éligible au SolarCoin un projet de 9 MWc, représentant jusqu'à 14 000 pièces chaque année, annonce Alex Raguet. Nous distribuerons sûrement des SolarCoins avec Amarenco sur tous leurs projets et nous discutons avec d'autres clients pour que ça devienne quelque chose de systématique.” L'objectif, à terme, consiste également à valoriser ces certificats au travers de partenariats. “Toutes les entreprises qui souhaitent passer au statut [RE100](#) (100% énergies renouvelables, ndlr) pourraient donner une valeur marchande à ces certificats, par exemple de l'ordre de

10 euros. Les SolarCoins viendraient ainsi compléter sous forme de coupons de réduction des achats en numéraire”, anticipe Alex Raguet.

Mais pour que l'initiative porte ses fruits, il faudra qu'elle prenne de l'ampleur. Alexandre Raguet, qui est président de l'[European Crowdfunding Network \(ECN\)](#), a rejoint le comité consultatif de la Fondation SolarCoin. Il parraine par ailleurs plusieurs plateformes au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, au Chili et aux Etats-Unis sur une association au projet SolarCoin. “La volonté de la Fondation SolarCoin, c'est d'associer le maximum de participants afin que le prix du SolarCoin puisse atteindre 10 à 20 euros dans quelques années. Un tel niveau de prix, stabilisé sur la durée, pourrait pousser des développeurs à fonder un business model là-dessus, notamment dans des zones où il n'existe pas encore de business model pour le solaire distribué (Afrique, Inde...)”, espère Alex Raguet.

D'un point de vue pratique, le projet ne pose guère de difficultés. Lumo a noué un partenariat avec [SolarChange](#) qui assure la gestion et la conservation des SolarCoins auprès de la fondation Solar Coin. La plateforme dispose pour sa part de l'API (interface de programmation applicative) permettant à ses investisseurs de connaître leur solde de SolarCoins, ainsi que les entrées et sorties.

Entre les investissements en temps et les prestations extérieures facturées, la plateforme évalue le coût du projet entre 5 000 et 10 000 euros. Pour Alexandre Raguet, un ancien banquier dans les activités de marchés (Société Générale, Credit Suisse), l'initiative permet aussi de valoriser une dimension d'innovation financière. C'est pourquoi la plateforme va aussi tester en ce début d'année avec BNP Paribas Securities Services l'enregistrement et la gestion des minibons sur un registre distribué. ■



La volonté de la Fondation Solar Coin, c'est d'associer le maximum de participants afin que le prix du SolarCoin puisse atteindre 10 à 20 euros dans quelques années. "

Alex Raguet
Président de Lumo

Une croissance du marché soutenue par les pouvoirs publics

Lumo, qui compte 1 000 prêteurs actifs et une dizaine de clients récurrents, table sur une forte hausse de l'activité cette année, avec une “quinzaine de millions” d'euros de financements. Une croissance portée par les appels d'offres du ministère de l'Environnement, dits CRE4, qui prévoient une majoration de la prime à l'énergie pour les grandes installations photovoltaïques et vont s'étaler sur trois ans. Pour soutenir son développement, Lumo devrait boucler d'ici février au plus tard sa première levée de fonds, pour un montant de 500 000 euros. Des discussions ont été établies avec des fonds d'infrastructure et des fonds régionaux.